



PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Durée : 1 jour – 7 heures

OBJECTIFS

- ✓ Prendre en charge un signalement de harcèlement et savoir réagir
- ✓ S'approprier le cadre juridique du harcèlement sexuel
- ✓ Détecter et identifier des cas de harcèlement sexuel et d'agissement sexistes

PUBLIC

Membres du CSE et de la Direction

PRE REQUIS

Aucun

PROGRAMME

Comprendre les formalités de désignation, le rôle et les moyens du référent harcèlement

- Maîtriser le contexte légal du référent d'entreprise et du référent CSE Loi du 2 août 2021 entrant en vigueur le 31 mars 2022
- Différencier le rôle des deux référents
- Identifier le mode de désignation des référents
- Connaître les fonctions et les moyens des deux référents



Connaitre le cadre légal du harcèlement sexuel et de l'agissement sexiste

- Maitriser les définitions juridiques du harcèlement sexuel et de l'agissement sexiste
- Connaitre les sanctions disciplinaires et pénales
- Identifier les obligations de l'employeur

Prévenir le risque de harcèlement

- Informer les salariés, stagiaires et candidats sur la thématique du harcèlement sexuel
- Mentionner dans le règlement intérieur de l'entreprise les dispositions du code du travail relatives au harcèlement sexuel ainsi qu'aux agissements sexistes
- Elaborer une procédure interne de signalement et de traitement de faits de harcèlement sexuel

Détecter et identifier des cas de harcèlement sexuel et d'agissement sexistes

- Identifier les symptômes de stress
- Analyser les indicateurs d'absentéisme et les facteurs d'une mauvaise ambiance
- Connaitre les stratégies d'un harceleur

Réagir face à une situation de harcèlement sexuel : adopter la bonne posture

- Anticiper : accompagner et faciliter le signalement des faits de harcèlement sexuel
- Faciliter la réception du signalement et de la première analyse de la situation
- Procéder à un premier échange avec l'auteur du signalement
- Procéder à une première analyse des faits signalés
- Mener une enquête, déterminer les personnes à auditionner
- Procéder à l'élaboration du rapport d'enquête et sa communication

MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Evaluation des compétences en début et en fin de formation

Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)

Questionnaire d'évaluation de satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, d'outils opérationnels et de méthodes

Cas pratiques directement liés aux situations professionnelles rencontrées par les participants



Mises en situation

Partage d'expériences

Éléments matériels :

Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation